

Délibération n°D20240105

Rapporteur : Laurence ROUAN

Service : Patrimoine et Musées

Secrétaire de séance : Julie TEJERIZO

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le SEPT NOVEMBRE à 16 heures 30**, les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 26, 25 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L. 2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 31/10/2024.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON (1), Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Marc LETURGIE, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion SOK CHAMBERON, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET, Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Catherine TAVEAU.

<b>ABSENTS EXCUSES</b> : Marie-Lise POTRON	a donné délégation à	Marie-Hélène SCOTTI
Florence MALGAT	a donné délégation à	Josie BAYLE
Farida MOUHOUBI	a donné délégation à	Joëlle ISUS
Jean-Pierre CAZES	a donné délégation à	Christian BORDENAVE
Corinne GONDONNEAU	a donné délégation à	Gérald TRAPY
Fatiha BANCAL	a donné délégation à	Marion SOK CHAMBERON

**ABSENTS** : Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

(1) Départ à la présentation n°2 « Faisabilité d'un réseau de chaleur pour Bergerac – Présentation finale ».

### CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF RESTAURATION ORGUE DE CHŒUR DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME

VU la délibération n° D20230087 en date du 26 septembre 2023 prise en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, autorisant Monsieur le Maire à accepter les dons et legs pour la Ville de BERGERAC ;

VU la demande formulée auprès du conservateur régional des monuments historiques de la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine par la Ville de BERGERAC, en date du 6 mai 2024, et visant à obtenir une protection au titre des monuments historiques de l'orgue de chœur Cavallé-Coll de l'Eglise Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT la nécessité de restaurer l'orgue de chœur Cavallé-Coll de l'Eglise Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT l'intérêt patrimonial et culturel de cet instrument pour la communauté ;

CONSIDÉRANT la proposition des Amis de l'Orgue de Saint-Jacques de lancer un projet de financement participatif visant à concourir à la restauration dudit orgue.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** le lancement d'un projet de financement participatif pour la restauration de l'orgue de chœur Cavallé-Coll de l'Eglise Notre-Dame, organisé par l'association les Amis de l'Orgue de Saint-Jacques ;
- **DE DÉCIDER** de collaborer avec « Les Amis de l'Orgue de Saint-Jacques » pour la promotion et la mise en œuvre de ce projet ;
- **DE DÉCIDER** de faire rétrocéder les fonds collectés à la ville de BERGERAC, exclusivement pour la réalisation des travaux de restauration mentionnés ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier et notamment la convention ci-jointe à la présente délibération à conclure entre la Commune de

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le 13/11/2024

ID : 024-212400378-20241107-D20240105-DE



BERGERAC et l'association « Les Amis de l'Orgue de Saint-Jacques » qui entend ainsi soutenir la Commune sur ce projet de restauration, par le biais de l'organisation de médiations et évènements, mais également par la recherche de mécénat et de financements participatifs.

**Adopté par 31 voix pour :** Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON (pouvoir), Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES (pouvoir), Marc LETURGIE, Florence MALGAT (pouvoir), Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI (pouvoir), Corinne GONDONNEAU (pouvoir), Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL (pouvoir), Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET, Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Catherine TAVEAU.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 07/11/2024.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le **13 NOV. 2024**

et de l'affichage en date du **13 NOV. 2024**  
indications portées ci-dessus.

d'une durée de deux mois conformément aux

La Secrétaire,

Julie TEJERIZO



Le Maire,

Jonathan PRIOLEAUD